Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 53 (2006)

Heft: 4-5

Rubrik: Edito romand

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Edito romand

A quoi sert la protection de la population?

On l'avait dit et écrit bien avant la mise en vigueur de la nouvelle Loi fédérale: «Il s'agit d'un savant montage financier, censé apporter des économies à la Confédération» (motif louable en soi) «en créant une synergie entre les différents partenaires». Cela paraissait d'autant plus logique et pragmatique pour les technocrates à l'origine du projet que celui-ci redonnait la «main» aux cantons, seuls à même (car proches du terrain ...) de gérer (et de payer avec les communes) et de mettre en place un système de montée en puissance de partenaires dont les objectifs peuvent être – si ce n'est antagonistes – à tout le moins presque impossibles à coordonner.

Mais, par manque d'expérience (ou par «naïveté»), on a fait comme si ... en créant une magnifique superstructure – la protection de la population, accompagnée de slogans très vendeurs. Preuve en était le résultat des votations: plus de 80 % d'acceptation! Cela laisse rêveur. Dans la foulée, on a aussi créé une nouvelle Loi sur la protection civile. Il était d'ailleurs difficile de faire autrement, puisque cette noble institution figurait déjà dans la Constitution ...

Pourtant, ce savant montage et au-delà du seul résultat des votations, et jusqu'à aujourd'hui en tout cas, n'a été suivi et encouragé que par une seule association, l'Union suisse pour la protection civile. Aujourd'hui toujours, cette association est menacée de disparition par manque de moyens, alors que c'est la seule (n'ayons pas peur des mots!) qui soit objective et encore en mesure de fédérer «l'infédérable»: par ses structures cantonales et aussi par l'extraordinaire engagement de son président et de ses membres.

Alors, la réponse à la question est simple. L'OFPP, née sur les cendres de l'OFPC, n'est plus en mesure de mettre en place les nouvelles lois. Elle s'est coupée de la base et ne peut plus, hélas, que gesticuler. Ce faisant, elle court le risque, à terme, de perdre son caractère d'Office pour se fondre dans les arcanes et les profondeurs du DDPS.

Politique fiction? Peut-être. Ces quelques lignes peuvent paraître critiques, acerbes même. Il n'en est rien. Il s'agit de réveiller les consciences, parce que ne nous leurrons pas: les menaces de toutes sortes sont là, à notre porte. Il est donc temps d'agir.

René Mathey

LE SIS LAUSANNOIS FAIT UN DON IMPORTANT À L'OIPC

Les «vestes» du cœur...

Après la donation de milliers de tenues bleues de la protection civile, dont *action* vous a relaté le voyage de 500 d'entre elles sur Dakar l'année dernière, c'est au tour du SIS lausannois de faire un don à l'Organisation internationale de protection civile (OIPC).

RENÉ MATHEY

Cette fois, c'est à l'occasion du renouvellement naturel du matériel (notamment vestes-feu et pantalons, ceintures, haches, casques: en tout plus de 500 pièces) que l'idée a germé dans l'esprit de l'EM que commandait encore le colonel Jean-François Cachin, de faire un contrat de donation avec l'OIPC.

A l'occasion d'une réunion du Comité exécutif de l'OIPC, c'est la Mongolie qui se déclare intéressée. Une délégation se rend à Lausanne, sous la conduite de Jean-Charles Dédo, pour prendre connaissance du matériel. Ce fut aussi l'occasion d'une rencontre chaleureuse agrémentée d'une visite de la Caserne lausannoise et du Musée qui a vivement impressionné les visiteurs.

Enfin, quelque temps après, un camion a chargé les palettes pour qu'elles entament le long voyage en direction de la Mongolie. A l'occasion de la prise en charge, l'OIPC, par l'intermédiaire de son directeur de Cabinet, Pascal Gondrand et de Jean-Charles Dédo, a remis au col Cachin sa médaille d'honneur et ses remerciements aux Autorités lausannoises pour ces coups de main aux pays déshérités. □

Le matériel est chargé.

Le colonel Cachin reçoit la médaille d'honneur de l'OIPC.

J.-C. Dédo, expert OIPC, J.-F. Cachin, cdt SIS, P. Gondrand, président UGPS et dir. de cabinet OIPC, M. Lassueur, intendant SIS (de g.).

PHOTOS: RM-INFO, CHEXBRES